

CITOYENNETÉ ET

APPRENTISSAGE

AU SECOND DEGRÉ

Marie-Danielle PIERRELEE
Principale de Collège
Directrice de "l'Auto-École"

NOVEMBRE 95 SALON DES APPRENTISSAGES INDIVIDUALISES
ET PERSONNALISES I.D.E.M. 44 PÉDAGOGIE FREINET

Je suis principale d'un collège dans la banlieue parisienne, à Saint-Denis, collège Gracia Lors, et je dirige aussi une petite structure scolaire qui s'appelle Auto-Ecole, dont vous avez peut-être entendu parler et c'est principalement pourquoi je suis présente parmi vous aujourd'hui.

On m'a demandé de parler sur l'apprentissage et la citoyenneté dans le second degré, c'est un vaste sujet que je ne pense pas pouvoir épuiser cette après-midi. Je voudrais donc vous faire part de choses auxquelles je crois et que nous avons pu expérimenter avec des élèves. Pour moi, être citoyen, d'abord, ce n'est pas une qualité individuelle, ce n'est pas quelque chose qu'on reçoit à la naissance, comme la nationalité par exemple, on est citoyen qu'au milieu des autres, que dans sa relation avec les autres.

Etre citoyen c'est vivre de plein droit dans la cité, c'est se sentir lié aux autres par des règles communes, c'est prendre part à la vie collective en y apportant sa contribution et pour améliorer le cadre de cette vie collective. Apprendre, par contre, c'est un acte éminemment individuel, c'est pour chacun faire marcher son propre cerveau, modifier sa présentation, enrichir son stock de connaissance.

Qu'y aurait-il de commun entre la notion d'apprentissage et la citoyenneté ? Ce qui peut les réunir, c'est la notion de conflit et la notion de gestion des conflits. Parce qu'être citoyen, au bout du compte, c'est être capable de gérer les conflits inévitables dans un groupe dans le sens de l'intérêt collectif, cela exclut donc tout règlement par la force, l'autorité ou la séduction.

Apprendre, c'est en permanence gérer les conflits dans sa tête, entre les représentations que l'on pouvait avoir et les informations qui viennent bousculer ces représentations.

Si on m'a invitée ici, à cause de l'Auto-Ecole, c'est peut-être parce qu'on essaye d'y régler les conflits de manière originale. Je vais commencer par vous présenter ce qu'est l'AutoEcole pour ceux qui ne la connaîtraient pas bien.

C'est une petite structure de Scolarisation dont l'existence est récente, septembre 1992, nous commençons donc notre quatrième année, avec une trentaine d'élèves. Cette structure vit avec une convention qui a été passée avec le Ministère de l'Education nationale, le Ministère des affaires sociales et de la ville, la ville de Saint-Denis et le conseil régional d'Ile de France,

Nous travaillons avec des élèves que nous recrutons en permanence, c'est à dire qu'il y a un turn-over très important, c'est à dire que nous en accueillons toute l'année et nous pouvons en voir partir avant la fin de l'année, mais comme l'objectif est la rescolarisation dans le système normal, la plupart de nos élèves nous quitte en juin puisque c'est en septembre que la plupart pourra être accueilli le plus facilement dans des structures scolaires traditionnelles.

Nous recrutons des élèves dont les âges s'échelonnent de 13 à 17 ans, qui ont des niveaux scolaires très variables, on peut dire aux deux extrêmes, on peut dire cours moyen, des élèves qui lisent un peu et manipulent des chiffres, mais pas forcément très adroitement, à des élèves qui ont pratiquement un niveau de seconde, avec une masse d'élèves qui ont un niveau de sixième cinquième. Certains sont exclus du système scolaire depuis longtemps, quelquefois depuis plusieurs années, d'autres viennent de connaître un conseil de discipline et commencent juste à galérer. La plupart d'entre eux nous arrivent par les circuits judiciaires. En fait, presque tous sont des petits délinquants dans leur quartier et ils finissent par être déférés devant le juge pour enfants avec le plus souvent un éducateur qui nous ramène ces élèves.

Mais l'inscription de l'élève ne dépend ni d'une décision du juge, ni d'une décision de l'éducateur, ni d'une demande de sa famille, elle dépend toujours de lui-même. C'est-à-dire que pour venir à l'Auto-ecole, il faut en faire la demande expresse, écrite.

Quand un élève est candidat à l'école, je le reçois assez longuement, nous faisons l'histoire de son parcours scolaire, et je lui explique en fonction de cela, les obstacles qu'il risque de rencontrer et le travail que nous aurions envie de faire avec lui pour les objectifs qu'il se fixe. Et ce n'est qu'après avoir entendu tout cela, avoir pesé le pour et le contre des bénéfices qu'il escompte, mais aussi de l'énorme quantité d'efforts que cela va lui demander qu'il prend sa décision. S'il est d'accord pour venir, il vient pour une période

d'essai. Nous ne posons pas de préalable quant au niveau, la seule chose sur laquelle on puisse travailler, c'est le désir de l'élève de revenir à l'école.

L'école fonctionne avec quatre professeurs à plein temps, qui sont tous volontaires, qui ont accepté dans des conditions un peu particulières, puisqu'ils sont présents toute la semaine à l'école, un peu comme des instituteurs et même un peu plus peut-être. Ils ont fait le choix de la polyvalence, puisqu'ils peuvent s'occuper aussi bien de questions éducatives, de rapports avec la famille, les éducateurs que les questions strictement scolaires.

Ils sont souvent plusieurs à la fois sur une séquence, par exemple sur un cours de maths, ils peuvent être deux intervenants, avec un prof plus spécialisé sur la discipline et l'autre qui va aider les élèves à apprendre. Le groupe d'élèves est organisé en classe unique, malgré les énormes disparités de niveaux, ce qui veut dire que nous travaillons avec les élèves de manière excessivement individualisée et pour cela il faut parler du rôle de l'ordinateur qui est un outil tout à fait clé dans l'école, outil de travail personnel de l'élève, outil d'évaluation, outil de gestion des apprentissages par l'élève. Ce qui permet de faire travailler des élèves en même temps à des niveaux très différents.

Quel profil d'élève accueillons à l'Auto-Ecole ? Globalement il y en a deux : Les petits délinquants, plutôt des garçons, qui sont souvent dans la toute puissance, pensent qu'ils ont toujours raison, ont la tchache, nous embrouillent, peuvent avoir le couteau dans la poche et tout un arsenal de méthodes d'intimidation et qui sont bien rodés dans ces techniques là. Ils se sont fait exclure des écoles sur des problèmes de comportement le plus souvent.

Il y a un second profil d'élèves qui se sont fait écraser par l'école ou par les autres, souvent par les deux d'ailleurs, ceux qu'on a oubliés dans le fond des classes, qui n'ont pas su dire non aux racketteurs ou aux violeurs, ceux qui pensent qu'ils ont toujours tort et qui rasant les murs. Ce profil d'élève complètement écrasé et qui n'apprend pas non plus.

Ces deux catégories d'élèves ont eu bien des raisons d'échouer à l'école, autant par leur profil comportemental au milieu des autres

que par leur attitude devant les apprentissages, parce que quand on pense que l'on a toujours raison, que l'on doit affirmer de manière continue sa suprématie sur le prof, dans une espèce de défi implacable devant les spectateurs que constituent les autres élèves, comment pourrait on adhérer à la parole du prof.

Le défi trouve sûrement sa phase la plus aiguë à la période de l'adolescence, entre 13 et 17 ans, mais ils sont toujours dans un rapport de force avec l'adulte et l'on a l'impression que dire oui à l'enseignant, adhérer d'une quelconque manière à ce qu'il peut dire, c'est forcément pour eux se renier. Ils ont constamment peu confiance en eux-mêmes, sont obligés d'affirmer qu'ils existent et ne peuvent l'affirmer que dans l'opposition à l'autre, dans l'opposition à l'adulte.

Je pense que ces enfants ont un énorme besoin de reconnaissance et que tant qu'on n'a pas commencé par admettre ce besoin-là, on ne peut rien faire avec eux, ils sont toujours dans l'opposition, dans les classes, ce sont ceux que l'on trouve agressifs, perturbateurs, butés, ceux dont on dit qu'ils ont un mauvais état d'esprit.

La deuxième catégorie, celle des élèves effacés, est dans une position inverse, mais tout autant stérilisante pour eux. A force de se faire taper dessus, ils pensent qu'ils ne valent plus rien et ont une image d'eux-mêmes très dégradée, ils ne se sentent plus bons à rien et estiment toujours qu'ils ont tort. Donc ils ne peuvent pas non plus toujours gérer les conflits, puisque quand le conflit éclate, eux, à la différence des précédents, sont toujours dans une position de retrait et dans une position de s'écraser, par peur du conflit peut-être.

Mais en même temps, quand le prof dit quelque chose qui vient en contradiction avec leurs propres représentations, ils ne vont pas se faire entrechoquer leurs propres idées dans leur tête, ils vont pousser leurs propres représentations pour admettre même temporairement ce qu'on veut bien leur dire. Si quelqu'un venait leur dire le contraire une heure plus tard, ils accepteraient aussi ce qui vient de leur être dit, et du coup, ils n'apprennent pas parce qu'ils ne font pas ce travail dans la tête de confronter les idées, de faire des choix, de gérer ces conflits-là.

Quand il y a un conflit entre les élèves de la première catégorie et le prof dans une classe, ce sont des élèves qui sont assez imprévisibles. Dans le fond, leur comportement a une grande logique, ils vont du côté de celui qui parle le plus fort. Si le prof a de l'énergie; qu'il arrive à tenir sa classe, comme on dit. alors ces élèves là vont rester soumis au prof, mais si au contraire les choses tournent mal pour une raison ou pour une autre et que le prof n'y arrive pas, alors ces élèves vont rejoindre le clan le plus fort, c'est à dire le clan des élèves qui vont peut être se servir d'eux, les manipuler, les faire monter au créneau.

Ce sont eux qui auront des ennuis, des élèves qui sont d'une grande fragilité, qui prennent beaucoup de coups par les adultes. Je pense que les adultes ont plus de facilité à taper symboliquement sur eux que sur les premiers, mais ce sont des élèves qui vivent très mal à l'école et dont le parcours scolaire a été émaillé d'absentéisme. Il n'y a pas toujours eu de conseil de discipline, ils ont pu partir sur la pointe des pieds, comme ça sans trop d'histoire et ont fini par ne plus aller à l'école et c'est après seulement qu'on s'est aperçu qu'ils n'étaient plus à l'école.

Les deux groupes sont évidemment en conflit, je me souviens avoir eu des classes de CPPN et je trouvais que ces classes étaient pleines de ces deux groupes-là et que ça pouvait toujours exploser à l'intérieur parce que les premiers se servent des seconds pour assurer leur domination, pour montrer tous les signes de leur pouvoir.

Dans les deux cas, ce qui est caractéristique, c'est la très mauvaise image d'eux-mêmes qu'ont ces adolescents. Ils peuvent essayer agressivement de s'en faire une bonne, respectée, sinon respectable, ou alors s'ils ont perdu l'espoir que ce sera possible ils se détruisent tout doucement dans l'indifférence générale.

Qu'essayons-nous de faire à l'AutoEcole avec ces jeunes ? Je voudrais traduire, que pouvons-nous faire, nous, en tant qu'adultes citoyens, pour contribuer à l'amélioration de la vie collective dans l'intérêt de tous et donc de la scolarisation de ces jeunes. Si nous voulons développer la citoyenneté à l'école, nous ne pouvons pas faire l'économie de la vivre nous

en tant qu'adultes et je crois que c'est vraiment ça le coeur du problème.

En tant qu'adultes nous devons créer un cadre qui protège tous les enfants et qui leur assure la sécurité, sinon ce n'est pas la peine de vouloir parler de citoyenneté. J'insiste là-dessus parce que dans mon quartier et dans bien d'autres quartiers difficiles, trop d'enfants et d'adolescents viennent à l'école avec la peur au ventre, arrivent au dernier moment pour ne pas être obligés d'être sur la cour, quitte à essayer une punition pour leur retard ou se réfugier au CDI pendant la récréation pour éviter les tabassages ou les humiliations.

Je ne sais pas si c'est fort chez vous mais en tout cas chez nous, c'est quelque chose de vraiment lourd. On ne peut pas prétendre éduquer des élèves à la citoyenneté, si les adultes ne sont pas d'abord capables de protéger, s'ils ne font pas appliquer les lois qui protègent, s'ils ne veulent pas voir ou ne pas savoir.

J'en reviens donc à notre école, parce que c'est une toute petite structure et qu'elle permet peut-être de mieux voir et de trouver des dispositifs mieux maîtrisables que dans un grand établissement. A l'Auto-Ecole l'élève est considéré comme une personne responsable de ses apprentissages, le professeur se pose devant l'élève comme une personne également. Certainement qu'il y a une expertise dans tel ou tel domaine mais avant tout il se place comme partenaire de l'élève pour l'aider à gérer ses apprentissages. Il ne s'agit pas de recréer une situation frontale où un adulte professeur voudrait faire obéir de force un élève enfant pour l'obliger à apprendre, ce serait tout à fait le contraire de ce que nous cherchons à faire.

Nous cherchons à créer une relation d'alliance où une personne élève se lance un défi à elle-même pour atteindre les objectifs d'une autre personne. Le professeur l'aidera à les définir et à se dépasser. On passe d'une relation de conflit, une relation frontale à une relation d'accompagnement, une relation d'alliance. Ce qui ne veut pas dire que les élèves font tout ce qu'ils veulent et que les choses sont toujours faciles pour eux. Les rôles sont définis le mieux possible.

L'élève demande une rescolarisation, c'est la raison de sa venue à l'école et les adultes prennent cette parole au sérieux et l'intègrent à l'école. Les adultes et l'élève font ensuite un état des lieux de connaissance de

l'élève à l'arrivée, les professeurs se placent alors comme experts et il n'est venu encore à l'esprit d'aucun élève de polémiquer sur les résultats de l'évaluation ou sur son niveau, chose que je vois pourtant très fréquemment se faire dans mon collègue.

Ce qui serait intolérable pour un garçon de 16 ans dans une classe de troisième et qui provoquerait immédiatement un conflit, une réflexion du genre : «les élèves de sixième savent le faire», on sent bien l'humiliation que cela pourrait porter sur un élève en classe, à l'Auto-Ecole cela peut se dire. On peut tout à fait dire, «tes acquisitions en maths sont solides jusqu'au CM2, mais après il faut vraiment reprendre les choses parce que tu risques de construire sur du sable, tu dois reprendre tout le programme de sixième », ça ne pose pas de problème.

Pourquoi cela ne pose-t-il pas de problème à l'Auto-Ecole alors que cela en poserait au collègue ? Je crois que c'est parce que dans un collègue, on ne lui propose pas les moyens pour dépasser cette situation alors qu'à l'Auto-école, on lui reconnaît cette réalité mais on sait que derrière il est possible de reprendre les choses.

Au collègue, souvent, on hésite à dire les choses pour ne pas blesser, mais c'est moins pour ne pas blesser que parce qu'on ne sait pas comment faire. On fait semblant de ne pas voir et de ne pas savoir et même si un élève ne peut pas se débrouiller en classe parce qu'il lui manque toutes les bases, on n'en parle pas parce que, qu'est-ce qu'on ferait de ça si on disait cette parole-là.

À l'Auto-Ecole c'est possible de le dire parce qu'il y a des dispositifs pour y remédier. Dans le domaine strictement scolaire, c'est l'école comme institution qui pose les barrières à atteindre. On dit par exemple aux élèves, «si vous voulez intégrer une troisième, il faut que vous atteigniez tel niveau en lecture, tel niveau à l'écrit ; si vous voulez aller en BEP tertiaire, tel niveau ; si vous voulez aller en seconde, tel niveau».

Ce sont des choses qui sont là, qui nous viennent de l'extérieur, même si nous les avons posées, refabriquées pour nous et que nous ne discutons pas avec les élèves. C'est posé comme ça et dans la mesure où si nous voulons qu'il retourne dans une école dans une position de réussite, il n'est pas question que nous les fassions passer au rabais, à la gentillesse etc.

Donc c'est posé en dehors de nous, ça vient d'ailleurs, ce sont des normes et les normes nous allons essayer de les atteindre ensemble, en travaillant ensemble. Les barres sont fixées et elles ne sont pas du tout négociables avec les élèves mais par contre ce qui est tout à fait différent des autres écoles c'est que le chemin pour atteindre ces objectifs est complètement négociable et qu'il est à inventer tous les jours.

On peut suivre des chemins avec des élèves que l'on n'a jamais faits, que l'on n'a pas prévu. Les professeurs donnent des conseils bien sûr, mais avant de donner des conseils, ils observent beaucoup, ils regardent comment l'élève s'y prend, ce qui lui pose problème, à quel moment il perd du temps. Plus un conseil est pertinent plus il peut provoquer de la réussite chez un élève. On s'aperçoit qu'un élève a de plus en plus confiance en l'adulte quand ce que lui dit l'adulte est immédiatement ou presque, porteur de fruits. Plus la réussite est différée, plus on pense que l'adulte dit cela par convenance.

À l'Auto-école, par exemple, on peut dire «tu ne sais pas faire ça, un autre élève n'y arrivait pas la semaine dernière, maintenant il y arrive, tu peux aller voir avec lui », et on demande à l'autre s'il veut bien l'aider. On crée aussi des mises en relation entre les élèves, et c'est beaucoup plus porteur de fruits que des incantations du style «travailles», ou «tu n'as rien fichu, tu n'as pas appris ta leçon, tu rêves».

On essaye de leur donner des conseils plus pointus, tant pis s'ils ne viennent pas tout de suite, mais quand on les donne, on essaye que ce soit efficace. Cela ouvre donc un réel espace de pouvoir aux élèves et l'élève peut apprendre à l'Auto-Ecole sans risque d'humiliation. Dans une classe, quand un élève prend un risque sur une réponse dont il ne sait pas si elle est exactement la bonne, s'il se trompe il risque d'être l'objet de la moquerie du prof et des autres élèves. Pour ne pas affronter cette humiliation possible, vous avez bien des élèves qui se replient sur eux-mêmes et n'osent plus faire l'hypothèse ou répondre au prof.

À l'Auto-Ecole, on peut essayer, on peut se tromper, ça fait partie des règles du jeu et ce n'est pas grave du tout. Nous avons dédramatisé l'erreur, l'échec, dans la mesure où c'est un pas de plus sur le chemin pour atteindre le but qu'on s'est fixé.

Si on se souvient que tous les élèves qui nous arrivent ont une mauvaise image d'eux-mêmes, nous devons faire en sorte qu'ils reprennent confiance en eux en se heurtant à des obstacles suffisamment ambitieux pour qu'ils n'aient pas l'impression d'être méprisés et pas trop pour qu'ils ne s'heurtent pas à un nouvel échec. Cela, c'est le plus difficile pour un prof.

Le fait de pouvoir poser aux élèves de vrais défis, qui soient valorisants pour eux, je repense par exemple à ces élèves de CPPN, pour ne pas les décourager, on leur fait faire des choses faciles, on leur donne des exercices à trous, des QCM, on ne les fait pas écrire parce que s'ils écrivent, ils sont en échec. Au bout du compte les élèves ont le sentiment qu'on ne les prend pas vraiment au sérieux parce qu'on ne leur donne pas à faire les mêmes choses que les autres et qu'on les met dans un ghetto. En même temps, si on leur propose des choses trop difficiles, vous savez ce qui arrive, ils vont se casser la figure, c'est un nouvel échec, un nouveau repli, c'est une peur nouvelle d'apprendre.

Toute la difficulté pour nous est de trouver la bonne distance, la distance qu'ils n'oseraient pas définir eux-mêmes, parce qu'elle leur paraît trop loin déjà, un tout petit peu plus loin que ce qu'ils auraient fait eux-mêmes, pour qu'ils soient fiers et contents d'atteindre l'objectif qu'ils vont réaliser et qu'il n'y ait pas trop de risque d'échec grave.

Deuxième chose à l'école, et je crois que vous l'avez compris, c'est que les adultes font respecter les règles, ce qui est important. Quand on a démarré l'Auto-Ecole, on se figurait que les élèves allaient élaborer les règles de vie collective, qu'on allait faire ça ensemble mais on s'est rendu compte très vite que c'était une belle utopie.

Avec ces enfants, si on laisse le terrain vacant, si on attend qu'ils élaborent eux-mêmes les règles, ils en élaborent très vite parce qu'ils en ont tout à fait besoin, mais ils élaborent des règles d'une extrême rigidité, d'une extrême cruauté entre eux et que nous en tant qu'adultes, éducateurs, on ne peut pas accepter cela. Je pense que comme nous sommes dans un pays qui a déjà ses lois et que nous sommes les héritiers d'une histoire, quand les élèves arrivent à l'Auto-Ecole, ils sont les héritiers d'une histoire, d'une petite histoire parce qu'elle n'a que quatre ans, mais ils sont héritiers de ce

que nous avons construit avec les autres élèves et aujourd'hui on ne dira plus que nous laissons les élèves fabriquer la loi à l'Auto-Ecole.

Ils arrivent dans un cadre, par contre ce qui est tout à fait possible et important. C'est que nous avons un dispositif que nous appelons le conseil, qui se réfère à la pédagogie institutionnelle, et est un lieu de réunion hebdomadaire où sont présents tous les élèves et les adultes de l'école et où nous pouvons discuter les choses, où il est possible de modifier les lois. Si l'on pense que les lois de l'école sont une entrave à un meilleur fonctionnement ou un meilleur apprentissage. Donc, on ne part pas de rien, mais d'un dispositif qui existe et que l'on peut modifier, et c'est là que le pouvoir des élèves peut s'élaborer.

Ce que je voudrais dire pour terminer, c'est qu'à l'Auto-école, nous sommes engagés avec les élèves dans une vraie aventure, où il s'agit de gagner la bataille contre l'exclusion qui était déjà en marche pour eux. Nous nous sommes fixé un vrai gros défi pour eux. On a l'impression - et je pense que ce n'est pas qu'une impression - que les élèves jouent leur vie avec nous.

Quand ils viennent à l'Auto-Ecole, ils choisissent de rentrer dans une norme sociale et donc d'accepter des choses que jusque là ils refusaient, ou bien cela veut dire aussi qu'ils abandonnent un pouvoir qu'ils pouvaient avoir à l'extérieur, dans la cité ou ils avaient créé leur image et leur valeur sur leur domination, sur les petits délits et des choses comme ça. Venir à l'Auto-Ecole, c'est faire un choix très important pour leur vie, c'est prendre une direction qui demande beaucoup de courage. Nous sommes là pour les aider, et je crois qu'ils savent que nous aussi d'une certaine façon, on joue beaucoup avec eux, on joue gros, on ne s'amuse pas, on ne fait pas semblant.

Les profs qui sont là se sont investis d'une façon très forte et d'une façon ou d'une autre, on a quelque peu engagé notre carrière sur cette affaire-là. On sait bien qu'à chaque fois qu'un élève arrive à se rescolariser dans de bonnes conditions dans un établissement de type classique, c'est une victoire pour nous. que nous marquons des points.

En même temps, à chaque fois que l'on peut parler de manière positive de l'Auto-Ecole à l'extérieur, c'est un encouragement pour chaque élève : il voit le parcours qu'ont fait les prédécesseurs et se sent conforté dans son désir

et sa volonté de réussir. On peut dire de manière indissociable que leur réussite est notre réussite vice-versa. Les choses s'enclenchent comme cela, on ne peut pas faire semblant, on est tous dans la même galère, tous acculés à réussir quelque part.

C'est peut-être l'absence de prise de risque dans les établissements, comme mon collège, qui fait que dans les autres écoles, on a du mal à faire vivre la citoyenneté et qu'on ne peut guère qu'en parler parce que justement on n'a pas pris les vrais risques sur les choses les plus essentielles. Je vous propose maintenant d'en discuter.

Débat avec la salle

Dans l'assemblée

Le premier cas d'enfant, les enfants un peu réfractaires par rapport à la loi dans les quartiers, les petits caïds de quartier, ça ne me semble pas facile à résoudre mais peut-être plus que le second cas que j'aimerais voir évoquer par vous au niveau des résultats, au niveau de la remédiation.

Marie Danièle Pierrelée

Pour le second cas et je l'ai moins évoqué, ce sont essentiellement des filles, qui ont souvent été victimes de sévices sexuelles, soit des viols collectifs soit des cas d'incestes. Ce sont des gamines qui sont très repliées sur elles-mêmes et ont beaucoup de mal à sortir de cet état de torpeur.

Ce n'est sûrement pas plus facile, mais c'est moins agressif et, il faut plus de patience. Cela dit, elles ne veulent travailler qu'avec un adulte et, elles refusent deux ou trois adultes peut-être parce qu'elles ont un problème avec les hommes. Elles vont s'attacher à une personne et on les laisse faire. On ne brutalise pas les choses, même si elles ne veulent travailler qu'une matière pour commencer, ce qui peut arriver. On les laisse faire aussi, mais on sait bien que l'objectif est qu'elles arrivent à travailler avec tout le monde et qu'elles arrivent à travailler ensemble. Ce n'est jamais évoqué, ce n'est jamais occulté, mais on peut se donner le temps pour faire.

Cela dit je ne vous l'ai pas dit, mais nous avons 50 % d'échec à l'Auto-école, c'est-à-dire qu'on rescolarise positivement la moitié des élèves qui arrivent chez nous et peut-être que ce sont ces filles-là qui partent le plus facilement au début et qui quelquefois reviennent. On a eu plusieurs cas comme ça, d'essais qui ont avorté en quelques jours et de retour après un certain temps. Mais peut-être quand elles arrivent à créer de la solidarité entre elles et à constituer une petite équipe, cela nous facilite les choses. On compte aussi sur cette espèce de solidarité, ces rapports d'alliance horizontaux entre les élèves pour faire en sorte que ça puisse mieux se passer pour elles.

Au début de votre conférence, vous avez dit que vous êtes principale dans un collège, je me demande comment vous gérez les deux pédagogies et s'il ne vous arrive pas de vouloir faire un transfert de l'Auto-école vers votre collège ? Ensuite, est-ce qu'à l'Auto-école, on dispense un enseignement général ou spécialisé ? Enfin, est-ce qu'à l'Auto-école, en conseil de discipline, il vous arrive d'exclure un élève qui n'a pas respecté les lois ?

Bien sûr que je voudrais voir le collège fonctionner comme l'Auto-École. Il se trouve qu'à l'Auto-École nous avons 30 élèves et 4 profs volontaires et que dans le collège il y a 650 élèves et une cinquantaine de profs qui n'ont pas demandé à être là pour la plupart. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne travaillent pas, mais je suis frappée des résistances et des réticences qu'il y a dans mon collège à bouger. J'y suis seulement depuis un an, je viens de faire ma deuxième rentrée. C'est un collège qui est complètement dominé par une minorité de petits caïds qui tiennent leur pouvoir de la cité. La cité est très présente, tout à côté du collège et le collège est la caisse de résonance de la cité vice-versa.

L'année dernière j'avais remarqué que les cours étaient empoisonnés par des tas de conflits insupportables pour les profs, enfin qui épuisaient les profs. Ils renvoyaient des élèves en permanence, certains passaient 6 cours dans la permanence ou à traîner dans les couloirs. Il y avait des retards considérables, un absentéisme terrible et un rendement scolaire très mauvais. Tous les enfants ne sont pas dans cette situation de refus scolaire et certains souffrent

considérablement de la situation. On a cherché comment on pourrait améliorer les choses et on a mis deux dispositifs en place.

Un dispositif très simple, nous avons redit aux élèves et aux familles que l'école c'était fait pour apprendre, nous avons réaffirmé un certain nombre de choses fondamentales mais qui étaient utiles à rappeler dans le contexte. On a dit également qu'on ne pouvait pas empêcher les autres d'apprendre et que toute heure qu'on perdait pour son apprentissage à soi c'était une heure de perdue qu'il fallait rattraper pour ne pas être en difficulté le lendemain. Donc, pour tout cours perdu quelle que soit la raison, retard, viré par le prof, pas apporté ses cahiers ... tout cours perdu est immédiatement rattrapé le jour même. Même si les cours terminent à 4 h 30, le collège est ouvert jusqu'à 7 h 00 et les élèves restent le soir, les familles sont prévenues et on leur fait récupérer le travail.

Cela repose exclusivement sur la mobilisation de la vie scolaire et ça marche bien, cela a divisé l'absentéisme par quatre depuis la rentrée. Mais ça n'a pas réglé le problème des élèves très perturbés, très perturbants, qui nous foutent les classes en l'air et qui ne peuvent pas se contenir.

Nous avons donc instauré dans le collège ce qu'on appelle, le sas, qui est un lieu interne au collège, c'est un lieu intermédiaire ce n'est pas la classe, mais ce n'est pas non plus la rue. Jusqu'à l'année dernière, quand les choses devenaient graves on n'avait pas beaucoup d'autres solutions que de le mettre à pied un ou plusieurs jours ou de faire un conseil de discipline. Les parents disaient «ce n'est pas bien, parce que quand vous les mettez à la rue, ils vont casser les boîtes aux lettres, les voitures sur le parking», donc il faudrait trouver une autre solution.

On a donc ouvert cet espace pour lequel j'ai obtenu un poste de prof, en service national ville, et on a dit «ce n'est pas négociable» contrairement à l'Auto-Ecole où les entrées sont négociées avec les élèves. Il est de la responsabilité des adultes de dire que tel élève empêche la classe de travailler donc on le retire de la classe. De façon très autoritaire on les sort de là et on les met dans le sas.

On s'attendait à avoir beaucoup de rébellion, parce que c'étaient évidemment les gamins les plus durs du collège que nous avons fait tomber dans le sas, comme ils disent. Mais ce qui était très étonnant, le premier que j'ai reçu pour le sas, je lui dis «tu sais pourquoi je te convoque ?» Il me répond buté, «non ...» Je lui dis «tu vas droit dans le mur, si ça continue comme ça, tu vas saboter ta carrière scolaire et en plus tu empêches tout le monde de travailler et nous adultes on ne peut pas supporter ça, on ne peut pas supporter de te voir te détruire et empêcher les autres de travailler. Donc on va faire autre chose avec toi.» Ca a complètement dégonflé les choses, il n'y avait plus de conflit et nous nous sommes mis à parler.

Ce premier gamin que j'ai reçu m'a dit «oui, mais vous savez, moi toute façon ma vie elle est foutue». Ce gamin est en quatrième techno, il a quinze ans et sa vie n'est plus foutue parce que maintenant il retravaille. On les a fait venir et on a tous été stupéfaits de l'efficacité d'une chose aussi simple que celle-là. Mais alors qu'on constate une efficacité fantastique sur les élèves il s'avère que cela déstabilise les profs.

Les profs souffrent beaucoup pour la plupart d'entre eux, ils sont totalement sincères et cherchent à faire, ils ont envie que les gosses s'en sortent. Avec ces gamins, ils ont été dans une difficulté terrible et profs et élèves ont été en échec. On trouve un endroit où les gosses ne sont plus en échec, ils repassent une relation de confiance avec ce prof qui est dans le sas et brutalement ils se disent «ça se passe bien avec elle et avec moi ça n'allait pas » et voilà qu'ils culpabilisent.

Du coup, ils sont mal et disent que le sas n'est pas bien, il ne faut plus y envoyer d'élèves et c'est terrible. C'est-à-dire que la souffrance n'arrive même pas à se dire et ils transforment en culpabilité personnelle quelque chose qui est d'un autre ressort, de celui de l'institution qui fonctionne comme ça et qui les met dans une relation d'affrontement avec les élèves. Il y aurait beaucoup à faire, mais je crois que l'on donne des taches trop lourdes aux enseignants dans certains endroits.

Est-ce qu'on fait des conseils de disciplines à l'Auto-Ecole ? Non jamais. Ceci dit il nous est arrivé de renvoyer des élèves. A l'Auto-Ecole, les élèves viennent pour une période d'essai d'un mois. Pendant cette

période, ils ont le droit de partir et nous avons le droit de leur dire «vraiment ça ne va pas et si tu continues comme ça on ne peut pas te garder».

Ca veut dire quoi si tu continues comme ça ? Ca veut dire refuser durablement de se mettre à travailler. Dans ce cas-là, on leur remet leur lettre de candidature sous le nez et on leur dit «si tu as changé d'avis, tu as le droit de partir ».

Deuxième chose. Un élève qui commet des exactions et qui refuse de réparer. Qu'ils commettent des exactions à l'Auto-école quand ils arrivent, et les débuts d'années à l'Auto-Ecole sont effrayants, il y a des vols en série, des agressions physiques, des menaces entre eux, des espèces de pressions, on sait que ça existe, mais comme la structure est plus petite, comme on a un conseil pour en parler, comme tous les enfants, tous les adolescents qui sont là comptent sur les adultes pour les protéger, ils osent parler, alors que dans mon collège, ils n'osent jamais le faire. Les choses se savent vite et on sait vite qui a fait quoi.

Dans ce cas-là, l'élève en question est convoqué par son tuteur, parce que chaque élève à un tuteur qui le connaît plus particulièrement, et le tuteur voit avec lui les modalités de réparation de ce qui s'est passé. L'élève revient dans la classe normalement avec les autres quand il a réparé la bêtise qu'il a faite. Ça peut être une réparation financière ou sous n'importe quelle autre forme, mais il y a une réparation.

Par contre si l'élève refuse de réparer, on lui dit qu'on ne peut pas le garder, puisqu'on n'est pas là pour ça. Ce n'est pas la cité, les lois ne sont pas les mêmes que dehors, et donc ça se passe dans cette période-là. On en a renvoyé deux après cette période d'un mois, sur de telles exactions. Par contre il n'est pas rare que la police vienne chercher des élèves et les emmène avec des menottes puisque la veille au soir ils ont fait une attaque dans la cité, fait un casse ou autre.

Dans ce cas-là on ne cherche jamais à les protéger. Nous travaillons en collaboration étroite avec la police et le parquet des mineurs et ma position, comme celle des profs, est de dire «Tu as fait une bêtise, tu dois te mettre en règle, réparer et tu reviendras après.» C'est à

dire le même discours que celui qu'on leur tient pour l'interne. On les aide ainsi à assumer leurs actes, quel qu'ils soient, et à assumer leur histoire. Parce que ce n'est que comme ça qu'ils peuvent reconstruire quelque chose de nouveau pour la suite

Est-ce qu'il existe des groupes d'aide, un sas pour les enseignants ?

Il n'existe pas de sas pour les enseignants, parce qu'un sas est disciplinaire, il ne faudrait pas l'oublier. Il s'agit d'une punition et je tiens à ce que ça garde son caractère de punition, donc il n'est pas question qu'il y ait un sas pour les enseignants.

Par contre, effectivement, on met à disposition des enseignants un groupe d'aide, une sorte de balise à l'intérieur de l'établissement. Les enseignants qui y participent sont très peu nombreux pour l'instant. Seuls, ceux qui ont suffisamment confiance en eux arrivent à y aller. Je crois que les plus en difficulté n'arrivent pas encore à y aller, parce qu'il y a tout un héritage de représentations qu'il n'est pas facile de dépasser peut-être. Mais dans le lycée où je travaillais précédemment, j'avais mis en place le même dispositif avec quelqu'un d'une formation psychanalytique. La première année il y avait 3 professeurs, la seconde il y en avait 8, la troisième 15. Lorsque je suis partie, ils m'ont dit : "N'oubliez pas de dire à votre successeur comment vous avez fait pour le financement parce qu'on veut continuer"

Une fois que les gens ont touché à ça, qu'ils voient l'aide que ça peut leur apporter, ils y sont très accrochés. Je crois que c'est très nécessaire mais ça ne peut pas être autoritaire, on ne peut pas forcer les gens à parler malgré eux. Pour être preneur d'une relation d'aide, il faut accepter de dire qu'on est en difficulté. C'est comme pour les élèves. Certains sont dans le déni total, que ce soit les élèves ou les adultes, et la première fois, le plus difficile est d'accepter la réalité : "Là ça ne marche pas, je n'y arrive pas. Que puis-je faire, que peut-on faire ensemble ? "

Par rapport au recrutement. Est-ce que votre recrutement est local ? Est-ce qu'il est plus étendu ? Est-ce qu'il s'agit de structures particulières qui vous inscrivent les enfants ou est-ce qu'il s'agit de démarches individuelles ? D'autre part, votre établissement fonctionne-t-il en internat, en demi-pension... ?

Le recrutement est local. La mairie de Saint-Denis s'est fortement engagée dans cette affaire. Il est donc évident qu'il y a une priorité aux élèves de Saint-Denis. Mais comme mes collègues chefs d'établissements ne sont pas tous "coopératifs", ça ne se passe pas forcément comme on l'avait imaginé au départ avec le Maire. Par ailleurs, comme les éducateurs sont très à la recherche d'un établissement qui veuille bien enfin accepter le gamin avec lequel ils se sont fait jeter de 20 établissements, ce sont plutôt les éducateurs qui viennent.

Les éducateurs disent : "Si ça marche chez vous, on lui trouvera un foyer à Saint Denis". Donc les choses se sont inversées, c'est le logement qui suit l'école. Il n'y a pas d'internat, je crois que c'est un vrai manque. Je crois qu'on a besoin d'un internat, pour un certain nombre d'enfants qui vivent dans des quartiers sensibles. Pas forcément d'une rupture avec la famille, mais besoin d'un internat.

Il faut donc imaginer des modalités de petites structures où les gosses continuent à être scolarisés tout à fait normalement parce que pour l'instant, pratiquement, pour les moins de 16 ans, il n'y a rien. Il faut donc attendre qu'ils aient 16 ans et à ce moment-là, la situation s'est généralement bien dégradée, et quand ils ont 16 ans, ils ne veulent plus aller à l'internat. Le procureur me disait l'autre jour que les gamins de 16 à 18 ans qui passent au parquet des mineurs en sont arrivés à lui dire : "Mettez moi 15 jours en prison, je ne veux pas aller à l'internat". 15 jours en prison, pour eux, c'est moins grave que d'être éloigné de la Cité et des copains. Avec le prestige en plus qu'ils peuvent en tirer.

La situation est vraiment dégradée et il faudrait que l'on ait des structures pour accueillir des enfants jeunes. Je les connais à partir de la sixième dans mon collège et dès ce moment, l'internat est nécessaire, ce qui signifie que le problème se pose en primaire. Il y a deux jours, trois élèves de sixième de mon collège, ont agressé un adulte dans l'ascenseur. C'est la

première fois que cela se passe dans le quartier. Ils l'ont agressé physiquement. Pourtant, ils sont petits.

Ces gamins, si on ne les arrête pas dans leur escalade avant 16 ans, on les aura perdus et eux ne nous rateront pas parce qu'ils en ont "gros sur la patate" de leur exclusion, du rejet dont ils sont l'objet en permanence puisque personne ne peut les supporter.

A notre école, malgré tout le mal qu'on pense des autres écoles, l'objectif est bien qu'ils retournent dans les établissements classiques. Il ne s'agit pas pour nous de se poser en hostilité à l'institution. L'important pour ces enfants est de retrouver leur place au milieu des autres. Et au milieu des autres, c'est dans les écoles telles qu'elles sont aujourd'hui. On ne cherche donc pas à les garder longtemps. En gros, on peut dire une année scolaire, mais comme ils arrivent à n'importe quel moment de l'année, leur présence peut s'étaler sur deux années scolaire.

S'ils arrivent en septembre, les choses sont claires. S'ils arrivent en février / mars, ils peuvent éventuellement partir en fin d'année scolaire, peut-être pas. S'ils arrivent en mai-juin, il est certain qu'ils resteront l'année suivante. En gros, ils restent entre 6 et 18 mois.

Ce qui nous fait très plaisir, quand les élèves sont passés chez nous et qu'ils retournent dans leurs établissements, c'est que très souvent ils deviennent délégués de classe ou délégués au conseil d'établissement et deviennent des forces de proposition dans leur école. Pour nous, c'est une belle réussite. Non seulement ils se sont consolidés sur le plan scolaire, ils ont repris confiance en eux, mais ils savent que l'école, ça peut être autrement, ils ont des propositions à faire. Ils savent que pour apprendre, il y a peut-être d'autres idées à développer. Du coup, ils deviennent des élèves très positifs. Notre premier élève passé par l'Auto-Ecole va passer son bac en juin et nous en sommes très contents.

C'est la preuve que l'Auto-École n'est pas une formule de ségrégation. Puisque c'est connu, c'est le risque que ce soit interprété ...

Je crois qu'on se fait une fausse idée de la ségrégation. Il y a un discours dominant qui dit: "Il ne faut pas exclure, ce qui est important, c'est d'intégrer et on fait de l'intégration à tout prix, en se masquant le fait que des élèves à l'école ne sont de toute façon pas intégrés. Ce n'est pas parce qu'ils sont dans une classe, qu'ils suivent le programme de la classe, qu'ils ont leur place dans la classe. Là, je crois que l'on se ment, parce qu'on a peur nous-mêmes du ghetto et de la sélection.

A un moment, il faut leur permettre de reconnaître qu'ils ne sont pas à leur place et qu'ils ne sont pas reconnus pour ce qu'ils sont, à l'endroit où ils sont. Il faut leur permettre de retrouver leurs marques pour ensuite retourner avec plus de force dans la classe avec les autres. Cette mise à l'écart temporaire n'est pas du ghetto, de l'exclusion ni de la ségrégation, c'est la capacité à prendre en compte un problème pour justement essayer de le régler. Parce qu'il n'y a aucune chance de le régler si on refuse de le regarder en face. Lorsqu'on fait semblant, on ne regarde pas.

L'an dernier, dans mon collège, la moyenne des résultats à l'épreuve de mathématiques, pour tout le collège, a été de 2,9 sur 20 ! On n'exclut pas, on ne fait pas de sélection dans mon collège, mais, que vont devenir les élèves après ? Il y a une espèce de sélection beaucoup plus massive, contre laquelle on ne peut pas se battre, parce qu'elle est larvée, elle n'est pas dite et je trouve cela vraiment grave. On est beaucoup plus exigeant avec les élèves à l'Auto-École sur leurs apprentissages qu'on ne l'est au collège par exemple, en tout cas à Saint-Denis.

Ne pas être exigeant est une forme de mépris. On est parti sur des chemins où nous allons nous casser la figure et ça ne peut que produire des gens révoltés parce qu'on leur aura donné de la monnaie de singe et qu'ils s'en rendront bien comptes un jour ou l'autre. Ils veulent aller au lycée, ils vont au lycée parce que les professeurs disent "On va encore avoir des problèmes, il verra bien par lui-même qu'il ne peut pas suivre". Ils vont se casser le nez, ils vont être réorientés en BEP, à 20 ans ils n'auront toujours rien, ils galèreront dans la

citée, ils seront inemployables parce qu'ils en voudront à tout le monde, ils en voudront à tous les adultes, ils seront incapables de respecter des horaires ou quoi que ce soit. Ils ne trouveront pas de boulot et en voudront à la société tout entière. Quelque part, sans vouloir leur donner raison, je crois que nous ne prenons pas le problème par le bon bout.

Ma question porte sur l'implication des parents qui travaillent. Les parents considèrent-ils encore que leurs enfants sont des enfants et les enfants que leurs parents sont des parents ?

A l'Auto-École de nombreux enfants sont dans des foyers, ils ont galéré de famille d'accueil en famille d'accueil. C'est vraiment dur pour eux. Quand il y a encore des parents et heureusement cela arrive encore quelquefois, on essaie le plus possible de créer des relations de confiance, on essaie de les voir, d'organiser des fêtes à l'école et ce n'est pas pour leur dire que ça va mal pour leurs gosses. D'abord les parents sont tellement contents que leurs gamins retournent à l'école, ils veulent bien tout, il ne sont pas si exigeants d'une façon générale avec leurs enfants.

On crée, autant que possible, des relations d'alliance avec les parents. Les relations entre parents et enfants sont quelque chose de très compliquées par chez nous. Dans bien des cas les parents sont les enfants de leurs enfants. Ils demandent à leurs enfants l'autorisation de faire ci ou ça.

Par exemple, lorsqu'ils ont une décision à prendre, ils se retournent vers le gosse et lui demandent "Qu'est-ce que tu veux ?", c'est particulièrement flagrant pour les passages. Les enfants sont mis dans une drôle de position, parce qu'ils sont amenés à être les parents de leurs parents, ils savent mieux se débrouiller qu'eux dans les dédales administratifs, ils comprennent mieux le français, ce sont eux qui vont traduire le courrier. Les choses sont très compliquées et les parents se font un peu déposséder de leur statut de parents parce qu'ils ne sont pas autonomes dans cette société et que les gamins le sont un peu plus.

Il faudrait d'un côté valoriser cette aide que les enfants apportent à leurs parents mais qu'en même temps les parents puissent

continuer à jouer leur rôle. Tous les parents que je vois, même s'ils ne connaissent pas le français, même si nous avons besoin d'interprète, sont terriblement désireux de la réussite de leurs gosses.

Je ne supporte pas bien qu'on dise que les parents se moquent de leurs enfants, ne s'en occupent pas, ils ne savent seulement pas comment faire. Je crois que pour ces parents d'origine étrangère, c'est le cas de beaucoup d'enfants chez nous, ils sont perdus parce qu'on leur a dit "Vous ne devez pas faire ci, vous ne devez pas faire ça, vous ne devez pas taper sur vos enfants, c'est interdit par la loi". Et maintenant il y a des gamins assez malins pour aller porter plainte contre leurs parents, c'est un phénomène très répandu dans la cité. Les parents sont terrorisés à l'idée de frapper leurs enfants, ils savent que la loi française ne le leur permet pas et, pour un certain nombre d'entre eux, c'est tout ce qu'ils avaient comme mode d'éducation. On ne leur a pas donné de solutions de rechange, donc ils sont là, les bras ballants, ne sachant pas quoi faire tout en se rendant bien compte que ça ne va pas.

Je crois qu'il faut qu'on aborde des solutions avec eux. L'autre jour j'ai reçu un père qui avait brûlé son gosse sur la plaque électrique parce qu'il avait volé. Evidemment j'aurai pu faire un signalement au procureur pour sévices etc. Finalement je me suis dit c'est terrifiant parce que ce père continue à vouloir que son gosse ne fasse pas de bêtises, il n'a pas démissionné même s'il s'y prend très mal. Donc j'ai commencé par lui dire que je comprenais qu'il ne soit pas content et que ça n'allait pas bien du tout pour son gosse. En même temps je lui ai expliqué ce qu'on pourrait faire d'autre pour que ça ne se passe pas comme ça et ce qu'il pourrait faire lui.

On essaie d'avancer petit à petit même si on n'y arrive pas tout le temps. Pour moi la difficulté est de savoir à quel moment je mets la police et la justice dans le coup, ou jusqu'à quel moment je peux continuer cette relation pour que ça puisse bouger.

La proportion d'enfants d'origine étrangère est-elle plus forte, moins forte ou égale à la proportion de ces enfants dans un collège de type classique ?

C'est sensiblement égal, mais ce qui est terrible à dire c'est que les petites filles victimes de viol collectifs dans la cité sont les blondes. C'est un peu désolant de dire cela, mais c'est vraiment une cible. Donc on en a plusieurs et les garçons sont essentiellement des Maghrébins.

Pouvez-vous préciser à propos du sas, c'est quelque chose qui démarre... ?

Effectivement on a démarré au premier octobre, on a laissé la rentrée se faire, on a prévenu les familles le jour de la rentrée de septembre (la réflexion avait été menée en fin d'année, voté par le conseil d'administration en juin) on leur a dit que leur enfant pouvait passer par le sas. Les décisions sont toujours des décisions collectives, ce n'est pas un professeur qui peut décider d'envoyer un élève dans le sas c'est toujours la concertation de l'équipe des profs et c'est officialisé par moi, il y a donc une trace administrative.

Ca peut-être le cas d'un élève qui empêche la classe de travailler ?

Oui, un élève qui dort dans la classe et qui ne fout rien, n'est pas envoyé dans le sas. Il n'empêche pas les autres de travailler et donc la classe de fonctionner. Cela c'est un autre problème que l'on n'a pas encore résolu.

Peut-on imaginer, par exemple, le fonctionnement de l'auto école à l'intérieur d'un collège ?

Je pense que plus c'est près, plus c'est dur. Ce que je disais tout à l'heure pour le sas, cela suscite de l'agressivité plus ou moins consciente de la part des enseignants. L'Auto-Ecole a suscité aussi beaucoup d'agressivité dans le monde éducatif et le fait d'être ailleurs les préserve d'une certaine façon. Les professeurs sont débarrassés des conflits quotidiens, ils mènent leur chemin et c'est plus facile d'être à l'écart,

Il serait difficile d'imaginer qu'il y ait une classe unique à l'intérieur d'un collège ?

Oui. Mais par contre, ce que j'imagine bien, c'est une fédération de classes uniques à l'intérieur du collège, c'est-à-dire une fédération d'Auto-écoles pour faire fonctionner le collège. Que ce ne soit plus un collège mais une fédération de groupes d'élèves ... Mais cela, c'est du domaine du rêve.

Débat entre les enseignants, Marie-Danièle Pierrelée et les délégués des lycéens.

Jean Le Gal

Comment traite-t-on aujourd'hui le délit pénal lorsqu'il se produit à l'intérieur du lycée, du collège ou de l'Ecole Elémentaire maintenant ? Ce délit relève du droit commun et non pas seulement du traitement intérieur de l'établissement qui se met hors de l'état de droit. Peut-on aujourd'hui traiter un délit pénal, un vol, un racket, un viol puisqu'on en voit aussi, sans en référer à la Justice ? Par ailleurs, vous, délégués lycéens, où en êtes-vous aujourd'hui au niveau de la démocratie, de la citoyenneté dans les lycées, pour qu'on situe, par rapport à ce qu'en a dit Marie Danièle Pierrelée, où en est l'avancée ou la stagnation ?

Dans l'assemblée

Il me semble que pour les adolescents, ils doivent savoir qu'il y a des délits qui relèvent de la loi et du pénal, qui ne se régleront pas dans les bureaux de l'Administration. On ne peut pas faire comme si la loi n'existait qu'en dehors des murs de l'établissement.

Marie Danièle Pierrelée

Je ne sais pas quelle est la pratique dans les établissements, mais en tout cas, je peux vous dire que je n'ai plus d'état d'âme. Non

seulement je n'ai pas d'état d'âme mais je crois qu'il est nécessaire qu'on leur marque les limites de façon ferme, surtout lorsqu'on ne l'a pas fait lorsqu'ils étaient petits. Ce matin, avant de prendre le train, j'ai fait quatre signalements à la police et au parquet des mineurs. Il se trouve qu'hier, il y a eu trois agressions, c'était un jour un peu lourd plus une d'avant-hier que je n'avais pas eu le temps de signaler. Sur les quatre, j'en ai fait deux avec indication du nom des agresseurs. Pour les deux autres, ils étaient non identifiés. Je le fais, et je dis aux parents que je le fais. C'est d'ailleurs un des rares moments où j'arrive à voir certains pères.

Tant que ça se passe à l'intérieur du collège, tout va bien ! Mais quand je leur dis « Vous risquez d'être convoqué au commissariat », ils s'affolent, ils viennent me voir et l'on parle. Et quelquefois, c'est la première fois qu'on parle. Je pense que ce sont des moments forts, des moments pas faciles à vivre pour eux mais qui sont nécessaires.

Il vaut mieux qu'un enfant entende de la bouche du Procureur ou du Juge pour Enfants un certain nombre de choses alors qu'il a douze ou treize ans, même si ce n'est pas une démarche facile, plutôt que de le laisser continuer à faire des bêtises. A seize ans, il n'aura peut être plus beaucoup d'autre alternative que la prison. Pour moi, cela fait complètement partie d'une démarche éducative que je revendique totalement à ce titre. Cela peut être critiqué mais actuellement, là où je suis, c'est de loin la meilleure solution. Où en êtes-vous, ici, en Loire-Atlantique ?

Je confirme qu'avec mes collèges de divers établissements sur Nantes, dans des situations à peu près similaires, il est important de dire qu'il n'y a pas de délit qui ne soit de droit commun et que la sanction a en elle-même une portée éducative y compris ce type de sanction.

Jean Le Gal

C'est intéressant de vous entendre dire cela. On le savait pour la Seine Saint-Denis. Vu les difficultés qu'il y a eu, vu l'impossibilité des établissements à pouvoir traiter les problèmes par les voies normales - je dirais plutôt habituelles - disciplinaires, on en est venus à avoir ce point de vue. Mais on sait aussi, si on suit la presse, qu'il y a quand même eu un

certain nombre de faits qui relevaient du pénal et ont été traités de façon interne, y compris des vols, sans parler des vols ou des rackets. Ces vols ont été camouflés parce qu'il y a l'image de marque de l'établissement, parce que les établissements scolaires ont été habitués à rendre eux-mêmes la justice. Et donc à mettre en place un système de justice interne.

Deux choses m'interrogent. La première est que l'on s'inscrit dans une démarche éducative par la sanction et qu'on présuppose que les enfants ou les adolescents connaissent la loi. Je parlerai davantage du primaire où les enfants ne connaissent pas forcément la loi. La carence familiale fait que parfois, la famille n'apporte pas la connaissance de la loi à l'enfant. Dans une perspective de prévention, est-ce qu'au collège, vous instaurez une démarche éducative qui permette d'apporter à l'enfant ou l'adolescent la connaissance de la loi, du délit, de la sanction ? La seconde chose est que l'on parle d'une sorte de violence qui existe dans l'école, de délits commis par les enfants ou les adolescents. Lorsqu'il s'agit de violences commises par les enseignants, les élèves connaissent-ils leurs droits ? Est-ce que les collèges mettent en place des démarches leur permettant de connaître leurs droits ?

Marie Danièle Pierrelée

Je commencerai par la seconde. Là où je travaille, s'il y avait une violence commise par un enseignant, il se ferait lyncher. Pas un enseignant ne se permettrait de violence avec un élève. Ça ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de mépris, pas de choses larvées, mais il n'y a pas du tout de violence, c'est beaucoup trop dangereux.

Une des premières choses que les adultes disent aux nouveaux lorsqu'ils arrivent c'est : «Ne les touche pas, même d'un geste amical, ou pour ramasser quelque chose tombé d'un bureau, surtout, ne les touche jamais, parce que cela déclenche des phénomènes très incontrôlables dans un certain nombre de cas.» Aujourd'hui, chez nous (à Saint-Denis), la question n'est pas de savoir si les élèves connaissent leurs droits lorsqu'ils sont victimes de la violence des enseignants.

La question du mépris et de l'humiliation est une autre question et elle

fonctionne dans tous les sens. On ne la traite pas de la même façon.

Savoir si les jeunes connaissent leurs droits, c'est véritablement un problème pour moi aujourd'hui. L'Inspecteur d'Académie dit : «Ces enfants sont des illettrés sociaux. Ils ne connaissent pas la loi, etc.». C'est un discours que l'on entend souvent et que personnellement, je défends de temps en temps.

En même temps - j'ai la sensation plus intuitive d'autre chose - qu'ils savent très bien lorsqu'ils transgressent. Ils ne savent pas forcément pourquoi mais ils savent qu'ils passent les limites. Et ne pas dire qu'ils transgressent la loi à ce moment-là, sous prétexte qu'ils ne la connaissent pas, c'est les pousser à aller chercher plus loin pour voir jusqu'où ça va marcher. Apprendre à connaître la loi, c'est savoir que la sanction tombe quand il y a transgression. Le petit enfant sait-il ce qui est permis ou non ? Il le sait parce que lorsqu'il fait une bêtise, il y a une sanction et il intériorise petit à petit l'interdit. Il n'y aurait pas d'abord à faire une éducation à la loi en expliquant et pendant ce temps-là, on ne sanctionnerait pas puisqu'il serait censé ne pas connaître.

La connaissance vient à la fois par l'information - chez nous, on fait du travail avec un appelé au parquet du mineur notamment à partir d'un film qu'on a tourné pendant les vacances. Il y a des choses comme ça qui se mettent en place et qui relèvent de l'information aux élèves mais ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas parce que l'information ne serait pas donnée que la loi ne doit pas être appliquée. On apprend aussi la loi dans sa mise en pratique.

Je suis tout à fait d'accord avec la sanction et de rester dans le droit commun, mais si on s'inscrit dans une démarche de prévention, je crois que pour éviter qu'ils ne découvrent la loi d'une manière empirique, il faut leur apporter une connaissance de la loi.

Ce que l'on essaie de faire chez nous, c'est de donner du sens aux choses. Les élèves ont une très forte notion du droit, de leurs droits "Vous n'avez pas le droit de... , vous n'avez pas de preuve, donc vous ne pouvez pas, etc." Ils utilisent exclusivement le droit comme pour se

défendre quand on est attaqué ou accusé. Mais les droits fondamentaux, ceux qui fondent notre vie collective et ceux qui les protègent, ils ne les connaissent pas.

Donc, on a reformulé notre règlement intérieur, notre charte d'établissement, sur quatre droits fondamentaux qui sont des droits qui s'appliquent à tous, adultes et élèves, qui sont des acquis de l'histoire, de luttes anciennes, et qui sont

> chacun a droit à son identité, personne ne peut le forcer à dire, à faire, à penser des choses contre sa volonté ;

> chaque enfant a droit à la protection, donc les adultes sont tenus de protéger les enfants ;

> chaque enfant a le droit d'apprendre ce qui ne veut pas dire le droit d'être à l'école ;

> chacun a le droit de faire entendre son point de vue à condition qu'il soit exprimé dans des formes qui ne soient blessantes pour personne.

A partir de cela, on a décliné des devoirs qui, s'ils n'étaient pas appliqués, bafoueraient ces droits. Ce sont aussi bien des devoirs pour les élèves que pour les adultes. Les devoirs sont mis en parallèle. On explique aux enfants ce que pourrait être la transgression, soit le devoir bafoué et surtout ce que cela signifierait si on ne sanctionnait pas la transgression. Cela voudrait dire au fond que l'on bafouerait ce droit fondamental.

A chaque fois qu'il se passe quelque chose, nous n'en sommes pas à sortir les articles du Code Pénal mais plutôt à donner du sens aux choses. Et expliquer pourquoi il met en péril un droit fondamental qui est une protection pour tous quand il a fait telle ou telle chose. Les discours sur les droits chez nous sont plutôt pervers.

Par exemple, l'année dernière, il y a eu une agression sexuelle collective sur une mineure dans le cadre d'une sortie scolaire. Les enfants ont tous réussi à se défilier, la gamine n'en a reconnu qu'un. Nous avons su - parce que d'autres enfants ont parlé - qui étaient les autres participants. Et ceux-ci sont venus me dire : "de toute façon, je suis innocent puisque vous n'avez pas de preuve". La responsabilité n'a pas été

complètement évacuée mais "vous n'avez rien à me dire et je peux avoir la tête haute".

C'est là-dessus que nous devons travailler : ils sont complètement dans la procédure, et nous souhaiterions être dans l'éducation. Mais si nous rentrons avec eux sur le terrain de la procédure, on ne peut pas faire de l'éducatif. Et c'est une grosse difficulté pour nous parce qu'on est fondamentalement très respectueux du droit. Je crois que ce sont des garde-fous qui ont mis du temps à se mettre en place et qui sont très importants.

En même temps, à certains moments, cela se retourne contre nous, et c'est difficile. La question que je me pose est : "dans la famille, à quel moment interviennent les histoires de procédures ?" Lorsque les enfants sont tout petits, s'ils ont cassé quelque chose ou fait une bêtise, il n'y a pas besoin de mettre en place une procédure, d'interroger ou de rechercher des témoins pour que les parents prennent une sanction, qu'elle soit importante ou non. Tout se passe dans une relation de confiance parce que les parents se sentent la responsabilité d'éduquer le gosse et qu'ils ne veulent pas laisser faire certaines choses.

Chez nous, les élèves, lorsqu'il y a un cas de racket par exemple, si je l'apprends, c'est immédiatement : "qui a parlé ? Je veux être confronté à celui qui l'a dit". Ils reprennent toutes les procédures de la justice qu'ils ont complètement intégrées ce qui signifie donc à mon avis, que la loi, ils la connaissent bien mieux que nous. Donc ils exigent des procédures et moi, je refuse de rentrer sur le terrain de la procédure, lorsque je suis sûre de mon coup - sinon, je préfère battre en retraite - mais je crois que nous ne devons pas rentrer dans ce jeu-là. Si l'on fait de la procédure, on ne fait plus de l'éducatif.

Je crois qu'il y a une perversion du droit, en quelque sorte. Il est récupéré de façon à ce que ce soit leur droit et non plus le droit de la collectivité.

Oui, c'est tout à fait ça, c'est le droit de la défense.

Je souhaiterais connaître quelles sont vos relations avec le tissu social environnant. Avez-vous des liens avec des éducateurs, avec des associations genre CSCV avez-vous des liens avec des fédérations de parents d'élèves, comment est le collègue avec les plus défavorisés et avec l'environnement social ?

L'environnement social est constitué à 80 % de familles d'origine étrangère. Les éducateurs, il n'y en a plus à Saint-Denis, enfin, il y en a encore quelques-uns mais quand le juge des enfants prend une mesure de prise en charge qu'il confie à la PJJ, la famille reçoit une lettre disant : "Nous avons pris bonne note de la décision du juge mais pour des raisons d'effectifs, nous ne pourrions pas recevoir le jeune avant telle date". Généralement, le délai est de l'ordre de 6 mois.

C'est un grave problème car à 14 ans, en six mois, la situation peut dégénérer très vite. Nos relations avec les éducateurs sont variées, parce que nous avons un vrai problème avec eux et c'est un conflit qui nous traverse, nous aussi. Il y a un certain nombre d'éducateurs qui sont dans un discours du type : "il faut garder le contact avec ces jeunes, donc on ne peut pas être fermes et exigeants avec eux sinon, ils ne reviendront pas. Et nous, le principal objectif est de garder le contact pour travailler sur le long terme". A partir de là, l'éducateur sait que le jeune "deale" sur la place de la Cité, mais comme on ne peut pas gérer cela pour l'instant, il ne faut pas en parler.

On se retrouve avec des éducateurs qui ont certains jeunes ayant les plus belles vacances de la Cité, les plus beaux trucs et cela a un certain nombre d'effets pervers. D'autres éducateurs travaillent très différemment. Nos relations avec eux varient en fonctions de leurs choix.

Nous, nous sommes plutôt sur le versant : "pas de privilège pour les voyous". C'est un peu rapide comme formule, mais c'est un peu ça. Ce qui ne veut pas dire qu'on leur ferme la porte et qu'on ne parle pas avec eux. Mais on leur explique pourquoi ce n'est pas à eux d'avoir les places lorsqu'il n'y a pas beaucoup de place. Ceci dit, ils peuvent changer les choses et notre position par rapport à eux peut changer aussi, il faut qu'ils le sachent.

Pouvez-vous parfois entrer en conflit avec eux ?

Non, ce n'est pas du conflit dans ces cas-là, c'est de l'ignorance réciproque. L'autre jour, j'ai appris qu'une gamine avait un éducateur et je l'ignorais. Elle n'en avait jamais parlé et c'est une famille qui ne va pas très bien. J'ai fait un signalement à la police parce qu'elle a commis une agression et là, l'éducatrice s'est réveillée en me disant : "c'est de votre faute si elle est convoquée chez le juge". J'ai répondu : "non, ça n'est pas de ma faute, c'est parce qu'elle a commis un délit". Il ne faut pas tout mélanger. C'est vrai que dans ce cas-là, ça ne se passe pas très bien. Je pense qu'elle ne me rappellera pas et que je ne la rappellerai plus non plus. Bon, c'est tout.

Concernant le tissu social, les relations sont quand même bonnes avec les parents, il faut le dire parce que c'est important, bonnes avec 90% des parents.

Ceci dit, ce sont des parents qui manquent de confiance en eux, ils sont comme leurs gosses, ils sont très dévalorisés par rapport au milieu scolaire parce que souvent, ils n'y sont pas allés. Ce sont des relations qui se tissent petit à petit. Par bonheur il existe une association de femmes qui fait un boulot extraordinaire, qui a ouvert un restaurant, qui fait de l'alphabétisation. Cette association est un peu mon interlocuteur privilégié. Quand il y a un problème avec une famille, que je voudrais voir les parents et que je n'y arrive pas, je demande à l'association si elle connaît la famille X et généralement, elle s'arrange pour faire les liens, et me l'amener, à n'importe quelle heure, parfois à des heures pas possibles, mais ça ne fait rien, quand ils arrivent, je les reçois.

Nous avons d'excellentes relations avec cette association de femmes, avec les travailleurs de la santé sur le quartier, qui font un boulot formidable. Il y a des médecins qui sont installés là depuis longtemps. Beaucoup de jeunes ont le SIDA ou/et ont des problèmes avec la drogue. Ces médecins font un travail fantastique et nous communiquons de temps en temps, dans la limite de ce que permet le secret médical.

Lorsque je sens qu'un enfant va mal et que je sais qu'il est traité par tel ou tel médecin, cela m'arrive de passer un coup de téléphone en

disant: "Ca ne va pas". Ou quand je perçois des signes visibles d'un malaise chez un gosse, je lui dis : "va voir le médecin" et je prévient le médecin.

Nous essayons de favoriser ce contact-là. Cela, ça se passe bien. En revanche, ça se passe très mal avec une association de jeunes sur le quartier qui s'appelle "Association de Jeunes de Franc-Moisin". Ils prétendent représenter le quartier, en fait ils sont 7 adhérents. Ils ont un profil bien caractérisé, ce sont eux qui dominent le business, ils tiennent la cité. Ils ont essayé de rentrer dans le collège, ils voulaient que je les embauche comme médiateur, pour avoir une couverture sociale, une carte de visite, j'ai refusé, depuis ce temps-là c'est dur. On est dans l'affrontement avec eux et ce n'est pas très facile parce qu'ils ont une certaine aura sur la cité, et en particulier ils ont des relais à l'intérieur du collège. Les petits caïds du collège sont dans leur orbite. Ce ne sont pas toujours des relations conviviales, ça peut être aussi des relations conflictuelles mais ce sont des relations auxquelles j'essaie de donner un sens, qui soit lisible par la population.

Est-ce qu'il n'y a pas un seuil de saturation à partir duquel on ne peut plus exercer une citoyenneté dans un établissement ? Est-ce que ce n'est pas une folie d'avoir créé des établissements aussi importants ? Est-ce qu'on n'a pas fabriqué des bombes, en fin de compte, en mettant autant de monde ensemble ? On est dans des établissements primaires, tout d'un coup, on parachute les enfants en collège et on voit des enfants déboussolés parce que les problèmes sont démultipliés par le fait qu'ils sont en compétition et de plus en plus nombreux. On ne le fait pas pour des adultes, mais on le fait pour des enfants.

Vous savez, quand on a construit cette cité, c'était en 1971. C'était le plus grand bidonville de la région parisienne: FrancMoisin. Cela représentait un progrès social fabuleux, les gens étaient très contents, c'était l'accession à un nouveau statut, un symbole d'émancipation très grand. On a construit le collège dans la même euphorie et ça ne se passait pas si mal.

Aujourd'hui on ne sait plus par quel bout prendre les problèmes. Il y avait une barre où l'on trouvait énormément de commerce de

drogue. On l'a fait imploser au mois de septembre et depuis, tout le commerce s'est transporté sur la barre d'à côté. Ou bien on fait tout sauter, ou on prend les problèmes par un autre bout.

C'est vrai qu'aujourd'hui, on a des problèmes très difficiles à gérer à l'école parce que le tissu social s'est complètement dégradé. Ces gens qui autrefois étaient venus pour construire l'autoroute et avaient tous du travail, n'ont plus de boulot aujourd'hui, parce qu'ils sont restés ici en se disant, nous, nous n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, nos gosses pourront y aller, cela sera mieux pour eux que pour nous. Ils se rendent compte aujourd'hui que pour leurs enfants ce sera pire.

Ils sont aussi très agressifs à l'égard de leurs enfants, ces parents-là, parce qu'ils disent : « nous, nous n'avons pas eu la chance, eux, ils ont la chance et ils gâchent tout ». Donc il y a beaucoup de tension dans les familles, les enfants perdent un peu la confiance dans leurs parents, trouvent que les parents n'ont plus de boulot, perdent leur statut social, ils perdent un peu de dignité. Ce qui fait que le milieu familial est complètement explosif, ils ne veulent plus rentrer chez eux le soir parce que s'ils rentrent, ils savent qu'il y aura des conflits, ils traînent en bas etc. La situation sociale s'est beaucoup dégradée et aujourd'hui on ne sait plus gérer ça.

Alors que peut-on faire ? Les américains ont inventé le transport en bus des enfants des quartiers vers d'autres quartiers, ça n'a pas donné des résultats fantastiques. C'est vrai que c'est dur, il faudrait mobiliser le quartier mais moi je sais plus par quel bout prendre les choses en ce moment.

Jean Le Gal

Vous posez la question "est-ce que le nombre d'élèves dans les lycées et les collèges n'empêche pas l'exercice de la citoyenneté ?". Je ne peux pas y répondre pour l'instant, parce que la citoyenneté n'a pas commencé à s'y exercer. Quand elle aura commencé, on pourra dire quelles sont les conditions optimales qui permettent qu'une véritable citoyenneté puisse s'exercer.

Si on prend l'un des premiers éléments de citoyenneté qui sont la circulaire et les décrets sur les droits et obligations dans les lycées qui instituent la liberté d'expression, la liberté d'association, on sait qu'il a fallu beaucoup de temps aux principaux pour intégrer dans les règlements intérieurs l'exercice des libertés, et ce n'est pas quelque chose qui se pratique couramment, à part dans un certain nombre de lycées expérimentaux ou de collèges où le principal et le proviseur sont déterminés à faire que ça bouge et qu'il se passe quelque chose. Il y en a, en particulier, dans la région parisienne parce qu'on s'aperçoit aussi qu'une des entrées de l'exercice des libertés et de la citoyenneté, si on entend comme le droit à la parole de chacun sur les affaires qui le concerne avec les autres, ce sont les problèmes.

On donne plus facilement la parole, finalement, dans les lieux où ça va mal parce que les autres solutions ne marchent plus. Or je connais, ici, en Loire-Atlantique, des établissements où ça ne va pas mal. Ce n'est pas pour autant que les élèves ont droit à la parole, qu'ils participent à la gestion collective du lycée, même s'ils sont représentés au sein du conseil d'administration et ça, les délégués lycéens pourraient dire comment parfois ils sont accueillis au sein des conseils de classe et autres lieux.

Marie Danièle Pierrelée

Je ne sais pas si je suis d'accord avec toi, car tu dis "pour l'instant la citoyenneté ne s'exerce pas dans la plupart des établissements". Est-ce qu'elle s'exerce dans mon établissement ? Moi je ne sais pas, mais je pense que lorsque des élèves commencent à se serrer les coudes, quand l'un d'eux est victime, qu'ils se solidarisent avec lui, qu'ils viennent en parler avec les adultes, je pense que la citoyenneté commence à s'exercer et qu'elle s'exerce justement quand on essaie d'améliorer les choses. Ce ne sont pas forcément des choses formelles.

Je vois que le droit d'association fonctionne quand il y a des noyaux très politisés dans les écoles. Ce n'est pas forcément un gage de citoyenneté, mais quant à l'existence de ces petits noyaux là, c'est bien qu'ils aient le droit à la parole dans l'établissement, mais s'ils

confisquent la parole et que les autres ne l'ont pas, je ne sais pas ce que c'est non plus.

Jean Le Gal

Mais s'ils confisquent la parole quand elle est mise en oeuvre c'est que l'organisation même de l'établissement, du lycée, du collège ou de l'école élémentaire que je connais mieux, fait que, à l'intérieur de ce système, la parole individuelle et collective ou le pouvoir individuel et collectif des élèves n'est pas pris en compte. Cela, on le connaît mieux au niveau de l'école élémentaire où apparemment cela serait possible.

Quand on regarde les expériences autour de nous, elles sont encore très minimales. La plupart des écoles élémentaires, c'est encore le lieu où l'instituteur a tous les pouvoirs. Il a un pouvoir discrétionnaire, il légifère, il établit les règles, il sanctionne et il n'y a aucun recours possible. C'est vrai aussi dans les collèges et lycées puisqu'il y a différentes affaires qui suivent. Et cela repose la question que tu posais tout à l'heure : "si on rentre sur le terrain de la procédure, on ne peut pas faire de l'éducation".

C'est une question qui vaut un débat particulier, puisque précisément, l'action que nous menons et que je mène avec un certain nombre de camarades formateurs ou d'enseignants sur "Droit de l'enfant et règlement intérieur", c'est de faire prendre conscience aux enseignants qu'il y a des procédures dans un état de droit qui doivent être respectées et que par exemple, on ne sanctionne pas un enfant si on n'a pas apporté les preuves de sa culpabilité.

C'est vrai dans les classes coopératives, c'était vrai dans les Républiques d'enfants, ce qui fait que les sanctions collectives en particulier qui étaient une chose souvent utilisée ne sont pas légitimes, même si à un moment donné, elles peuvent être efficaces.

Intervenant du lycée autogéré de Saint-Nazaire

Le problème est déjà renversé à la base puisqu'au niveau du lycée, c'est un lycée qui est cogéré entre les professeurs et les élèves, donc le pouvoir est divisé en deux. De là, il y a des problèmes, mais qui sont différents. Au niveau de la citoyenneté, ce qui va le plus la

représenter, c'est tout le côté politique et la gestion, car ce sont les membres de l'équipe éducative et les élèves qui gèrent le lycée, c'est à dire le secrétariat, la documentation, la cuisine, les locaux. C'est donc un cadre un peu différent.

C'est vrai que c'est un peu difficile de participer au débat parce qu'on est dans une problématique différente.

Donc vous travaillez avec des profs volontaires, des élèves volontaires, ce sont des lycéens, pas des collégiens.

Oui, volontaires ou non du côté des élèves, un certain nombre d'entre eux sont là parce qu'ils n'ont plus d'autre choix possible, donc ce ne sont pas que des élèves volontaires sur le projet et qui ont envie de le faire vivre. Nous sommes sur des réalités complètement différentes. Quand on parlait de problèmes de violences dans notre structure, qui est relativement petite puisque nous avons 193 élèves et une équipe éducative de 20 personnes, nous ne rencontrons pas ces problèmes là. Nous n'en sommes pas là, même si aujourd'hui la violence rentre plus dans le lycée que ce n'était le cas à ses débuts. Pour ces raisons, il nous est un peu difficile d'intervenir dans le débat.

Je me pose des questions sur les interventions de lycéens. Quand on parle des droits, il y a des moments, Jean, ou tu dis "les droits, que ce soient ceux des enfants, des adolescents, il y a un niveau où il y a des droits qui sont fondamentaux et qui ne dépendent pas de l'âge". Je pense qu'il y a une autre forme d'exercice des droits et c'est sans doute sur cette frontière-là qu'il faudrait discuter et affiner. On ne peut pas dire la même chose s'il s'agit d'enfants de primaire, de collégiens, de lycéens. Il est complètement normal qu'un certain nombre de droits soient reconnus à des lycéens sans que cela entraîne automatiquement que l'exercice des mêmes droits soit pratiqué par des collégiens. C'est sur la nature de ces droits-là, qu'au plan théorique, on ne sait pas bien les nommer, les distinguer.

Jean le gal

Aujourd'hui, la situation est beaucoup plus claire qu'elle ne l'était. Avant, c'étaient les profs, les instits progressistes disons, tous ceux qui ont suivi les pédagogues de l'éducation nouvelle et de l'école socialiste qui donnaient des droits aux enfants et qui en permettaient

l'exercice; le droit à la parole, limité sur un certain nombre de points, le droit de se réunir en conseil pour décider d'un certain nombre de choses et puis, on fixait des barrières et des limites.

Aujourd'hui, avec la convention internationale des droits de l'enfant sur laquelle nous reviendrons, la question des droits ne se pose plus, en termes de droit, puisque tous les enfants de 0 à 18 ans ont les mêmes droits fondamentaux qu'ont les adultes. Maintenant, la question va se poser au niveau de l'exercice de ces droits, l'exercice qui suppose aussi qu'il y ait apprentissage. Alors, à quel moment commence-t-on ? On commence à l'école maternelle et dans la cité.

Il y a aujourd'hui à Nantes des expériences au niveau des conseils d'école maternelle qui nous montrent que les représentations qu'on a des capacités des enfants à exercer un certain nombre de droits ne sont finalement pas justes, parce que lorsqu'ils sont mis en situation de les exercer, ils prouvent qu'ils sont en mesure de les exercer. Alors, commence à modifier nos types.

Ce que l'on sait, c'est que c'est par la participation, la parole et les décisions qu'ils vont aussi se former progressivement à pouvoir exercer et donc si dans les temps futurs, si toute l'école élémentaire et maternelle, mais il lui faudra encore du temps pour y arriver, pratique de cette manière là, il est certain qu'en arrivant au collège, les élèves seront en mesure de pouvoir exercer. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne feront pas de l'opposition, qu'il n'y a pas de problèmes de culture qui ne vont pas jouer.

Mais déjà, là où c'est possible, il faudrait que l'on puisse le faire, ça pose effectivement le problème de la formation des maîtres, à connaître le droit, les institutions qui permettent aux enfants de prendre la parole et de pouvoir décider, tels que les conseils. Ce n'est pas du jour au lendemain que l'on peut instituer un conseil, si on ne veut pas se faire déborder, même par de tous petits enfants, de CP ou de CM. C'est tout ce travail qui est à faire et l'hypothèse que, personnellement, à l'IUFM, j'avance que les enseignants ne pourront se former à mettre en place des institutions qui permettront une participation effective des enfants et des jeunes aux décisions qui les

concernent si eux-mêmes à l'intérieur de l'institution n'ont pas ce même droit de participation.

Or actuellement, ils ne l'ont pas. Evidemment, ça devient difficile de leur enseigner comment organiser la participation. C'est une structure avec laquelle aucun n'est d'accord. Il faudra bien là aussi le résoudre. Donc, c'est par les débats, les expérimentations qu'on va y arriver et c'est un long chemin effectivement.

Il y a quand même toute l'importance et la différence du tissu social autour de l'établissement où l'on pratique ces modes de fonctionnement. Moi, à la campagne, je n'ai pas les mêmes problèmes, cela n'a rien à voir.

Jean Le Gal

Oui, mais quand on parle du tissu social, l'expérience que nous commençons à mener au Sénégal sur l'éducation à la citoyenneté, citoyenneté que j'entends comme un droit à la participation, c'est un peu la conception qui est générale au niveau de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux. On sait très bien que donner la parole aux enfants dans l'école (particulièrement aux filles) et leur permettre de prendre des décisions collectives va à l'encontre de toute la culture et de toutes les relations familiales.

Du coup, l'UNICEF regarde de près ce qui se passe. Les sections sociologiques vont étudier quels sont les facteurs qui en empêchent l'évolution. Mais les instituteurs ont quand même décidé de le faire, et donc, d'aller à l'encontre de positionnements familiaux, appuyés d'ailleurs par le Ministère qui lui, veut qu'on mette en place des démocraties et qu'un jour, dans les pays comme dans le continent africain, les femmes aient le droit à la parole, même si les maris ne sont pas d'accord.

Est-ce que la convention internationale des droits de l'enfant précise à partir de quand on est citoyen, parce que tout à l'heure quelqu'un disait 18 ans, mais Jean Le Gal n'avait pas l'air d'être d'accord.?

Jean Le Gal

Je ne suis pas d'accord. D'ailleurs les instructions officielles pour l'école élémentaire disent qu'on est citoyen à partir du moment où l'on naît parce qu'on est citoyen dans la cité, qu'on devient un citoyen éclairé. La conception de la convention internationale des droits de l'enfant et de ceux qui l'appliquent, c'est qu'effectivement, désormais, l'enfant est un citoyen. Il n'a pas encore le droit de vote au niveau collectif, mais il a le droit de participer à toutes les affaires de la cité.

Hannah Arendt dit fortement que la démocratie est liée à l'idée d'une majorité. Il y a un rite de passage. Avant on est protégé, c'est la notion de protection qui est derrière. Jusqu'à un certain moment, l'adulte est garant que le gamin est protégé. C'est sur ce sujet que se bat Marie-Danièle, c'est la protection des enfants. Quand cette protection est assurée, pratiquement tout est possible. Plus tôt on libéralise et mieux c'est, bien sûr. Mais quand ce minimum là de protection n'est pas assuré, il faut que celui-ci soit assuré. Ensuite, dire qu'un jeune devient adulte à partir d'un certain moment, c'est dire aussi qu'à partir de là, et quel que soit son niveau de culture, son niveau d'instruction et tout ce que l'on veut c'est l'égalité totale. C'est justement ce qui empêche qu'on soit des plus ou moins citoyen, c'est qu'il y a un seuil et on ne peut pas dire que le gamin est citoyen à 2 ans, ou de la même manière qu'un adulte à 18 ans. Le rite de passage garanti l'égalité des citoyens après dans la démocratie, mais avant, ils sont en apprentissage de citoyenneté et ne sont pas à égalité avec les adultes, ils sont en situation d'être protégés. Quand on vous parle de l'autonomie et de la responsabilité des enfants, il y a des endroits où c'est un discours de démission de la responsabilité des adultes.

Je souhaitais intervenir sur la problématique du lycée, que ce soit au niveau de la responsabilité, de l'autonomie, de la citoyenneté. On présuppose que les gens ont ces capacités et on espère qu'ils vont les acquérir encore davantage, mais on dit toujours aux élèves, vous êtes capables d'exercer le pouvoir, donc de gérer le lycée, aussi bien sur les instances politiques qui seront l'ensemble des règlements, décisions financières, aussi bien que les interventions sur le domaine

pédagogique, quand il s'agit de définir quels ateliers vont être programmés. En sachant que c'est en faisant fonctionner ces systèmes-là et ces institutions qu'ils deviendront citoyens, responsables et autonomes. C'est pour ça que dire qu'ils naissent citoyens, ça ne me choque pas, parce qu'ils ont ce chemin-là à faire. On doit mettre en place tout un système, toute une institution pour le leur permettre. Mais le dire au départ, c'est aussi intéressant, parce qu'on dit aux gens « vous êtes responsables, assumez vos actes aussi ».

Jean Le Gal

il y a des points sur lesquels on est d'accord, il faut assurer la sécurité. Parce que la convention internationale des droits de l'enfant est une convention de protection et de participation, ce qui fait que ça complique la tâche de tous les éducateurs et parents. Ce n'est pas parce que l'enfant a un certain nombre de libertés et de droits reconnus, que les adultes doivent en permettre l'exercice et le faciliter, qu'ils sont dispensés du devoir de protection.

Ca veut dire que si on a le droit à la parole, il y a des limites et que les adultes ont à faire l'apprentissage de la limite et doivent être en mesure de dire non. Mais, la différence fondamentale, c'est qu'on leur reconnaît déjà des droits. Il y a actuellement tout un travail au Conseil de l'Europe sur la mise en place de pré-majorité. C'est vrai que de 0 à 18 ans, il y a toute une évolution. La mise en place de pré-majorité, qui existe déjà d'ailleurs, notamment, la majorité sexuelle, n'est pas à 18 ans, mais à 15 ans. Il y a d'autres majorités et on est en train d'étudier d'autres pré-majorités.

Le problème éducatif fondamental qui est posé: "est-ce qu'on accédera à l'exercice d'un droit et d'une liberté, quand on aura manifesté qu'on en est en capacité ?, (comme pour le permis de conduire par exemple ou dans la pédagogie institutionnelle avec des brevets et des ceintures). Ou est-ce qu'on va fixer un âge et à partir de cet âge, qu'on en ait les capacités ou pas, peut on prétendre au droit d'exercer cette liberté ?"

Les juristes vont dans ce sens-là, les éducateurs vont dans l'autre et disent qu'il faut accéder à une certaine maturité pour pouvoir

exercer un certain nombre de droits et de libertés de façon autonome. Tout le débat est là et c'est pourquoi celui-ci est lancé sur le plan international. Aujourd'hui, on pose la question «qu'est-ce que la citoyenneté ?», et ça faisait longtemps qu'on ne se la posait plus.

Les gamins des rues au Brésil qui, à 7 ans gagnent leur vie par leurs propres moyens, sont autonomes et responsables, mais ne sont pas protégés. Ce n'est quand même pas ça notre modèle. C'est le jour où le lycée expérimental de Saint-Nazaire deviendra un repaire de mafieux, de dealers etc., que les enseignants exerceront leur pouvoir de le dissoudre. A la limite, ce sont eux qui ont le pouvoir de dire "on fait disparaître l'institution". Ils le gardent, quelque part ils sont les garants que ce qui se passe dedans est encore éducatif. À l'intérieur de cette protection-là, il y a partage de pouvoir, et je suis complètement d'accord avec ça. Mais il ne faut pas occulter le "à l'intérieur de cette protection là", sinon on fait croire qu'il y a des choses possibles dans des lieux où ça ne l'est pas.

Est-ce que ce n'est pas une question de pouvoir qui nous préoccupe ? Quand on donne la parole aux élèves, que font-ils ? Ils remettent en cause le fonctionnement et c'est ce qu'on craint parce qu'on a peur qu'ils aient le droit et les idées que ça fonctionne autrement. Est-ce que ce n'est pas cela qu'il faudrait hiérarchiser et limiter ? Il y a un droit qui s'exerce dans un lieu limité comme dans la pédagogie institutionnelle, dans l'école. On ne met pas en cause les lois de la République quand on est élève, d'ailleurs nous non plus, ce n'est même pas nous qui faisons les lois, et nous n'en souffrons pas de ne pas exercer ce droit. On le pourrait si on te voulait, mais les enfants non. C'est la crainte qu'on a, quand on donne des libertés, qu'on laisse les enfants exercer des droits.

J'ai affiché dans ma classe et dans la salle des profs la convention des droits de l'enfant. Elle est restée affichée trois quarts d'heure. Je me demande pourquoi mes collègues l'arrachent, ce qu'ils craignent, ce que ça va donner comme pouvoir aux enfants d'afficher ça finalement. Je crois que c'est ça, la peur d'un pouvoir de nos enfants et je sais pour en avoir discuté avec mes collègues aussi.

Si dans ma classe on discute la loi de la classe, ça ne veut pas dire que parce qu'ils sont 25 et moi seule, ils vont l'emporter parce que majoritaire. Les lois, on les discute, mais c'est moi qui décide en dernière limite. Je garde ce pouvoir-là. Mais ils ont le droit à la parole, le droit d'exprimer leurs envies etc. En fin de compte je ne suis pas dépossédée de ce pouvoir.

Marie Danièle Pierrelée

Si les adultes ont du pouvoir sur ce qu'ils font, alors ils peuvent en laisser aux autres. Un prof se comporte dans sa classe de façon terrorisée à la pensée de l'inspecteur ou d'autre chose et ne se donne aucun pouvoir pour juste modifier le cours des choses dans sa classe. Il est vrai que si on lui dit «ce sont les mêmes qui vont faire la loi», il balise. Peut-être qu'aujourd'hui ce n'est pas tant la citoyenneté des élèves qui est en cause mais la citoyenneté des adultes. Si les adultes prennent leur part de pouvoir et décident collectivement de ce qui est bon pour les élèves ou de ce qu'ils pensent bon, peut-être qu'à partir de ce moment-là, ils auront moins peur de laisser des élèves en faire autant, de faire remonter leurs opinions et les prendre en compte ?

Quand un prof passe des alliances avec un groupe d'élèves, il se retrouve en fait marginalisé, quant à ses idées par rapport aux autres. Ce n'est peut-être pas le bon terrain, il faudrait qu'on travaille au niveau des adultes, mais c'est plus difficile.

Tout à fait, on redistribue bien dans la classe le pouvoir qu'on a su prendre. C'est important, c'est l'exemple que je voulais donner tout à l'heure par rapport au contenu de l'enseignement, à la façon dont les enseignants peuvent se situer par rapport au matériel programme, au matériel contenu. S'il y a toujours dans les représentations cette crainte - vous faisiez allusion à l'inspecteur - je crois qu'il faut arriver à changer cette représentation, de façon à mettre les choses à plat. Il y a une démarche de citoyenneté à ce niveau-là, de la part des adultes.

Marie Danièle Pierrelée

Je crois qu'on devrait militer pour des "collectifs d'enseignants citoyens" dans les écoles !

Je voudrais savoir si dans votre collège et SES, vous avez les moyens pour que les élèves de SES ne soient pas pris pour des citoyens au rabais ? Ils ne disposent pas des mêmes horaires que les autres, ils demandent plus de moyens éducatifs, il y a l'impossibilité d'avoir un enseignement professionnel, un cursus qui ressemble aux autres, ce sont ceux qui ont le plus de besoins et qui à 16 ans, n'ont plus d'envie.

Marie Danièle Pierrelée

Oui, il y a une SES. Oui, les enfants de la SES sont ceux qui se font le plus tabasser sur la cour. Non, ils n'ont pas les mêmes horaires que les autres. Et oui, à la Mission Locale de Saint-Denis, ce sont eux qui restent en rade le plus souvent, au mois de septembre. Pas seulement ceux de ma SES, mais globalement sur la ville.

Ceci dit, ce n'est pas forcément en leur donnant les mêmes horaires que les autres que l'on réglera le problème, pour les adultes, pour les enfants entre eux. On vit aussi dans l'illusion d'une société où tout le monde serait identique. Il est difficile d'accepter la différence sans en faire une histoire d'inégalité. Je ne sais comment expliquer cela.

Il est évident que dans la SES du collège, il y a un certain nombre de mômes qui sont là par raccroc, parce qu'ils sont arrivés en France depuis 2 ou 3 ans, maîtrisent mal le français et ont été étiquetés de plus ou moins "débile" et qu'on les a fourgués là, alors qu'ils peuvent peut-être s'en sortir. Nous faisons du sauvetage individuel, parce que la directrice de la SES n'a pas envie de les laisser croupir comme cela. Ceux que l'on peut faire passer en 4ème Techno nous rendent fiers. Mais nous savons pour autant ce que sont les 4ème Techno

Nous n'avons pas réussi pour autant. C'est un moindre mal. L'Education Nationale, en ce moment, ne voudrait pas de différence.

Les discours vont dans le sens de la suppression des SES, de l'intégration des enfants de SES dans les collèges, dans les classes banales, etc. Je ne suis pas sûre que cela ne soit pas une bêtise parce que c'est peut-être une manière de les mettre au fond des classes et de ne plus s'en occuper. Il n'y a plus de problème puisqu'ils sont avec tout le monde ! Dans le fond pourtant, le problème sera toujours

là, toujours aussi massif. Il faut que l'on accepte de l'affronter. Que faisons-nous avec ces gamins qui ont peut-être plus de mal à apprendre ?

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il ne s'agit pas de faire de l'intégration comme cela. Je crois que j'en ai marre de me battre pour que nous ayons au moins les mêmes moyens que les autres au collège.

Marie Danièle Pierrelée

Ils en ont moins. Ils ont plus besoin de respect que de moyens, je crois

Chez nous, ils ont 23 ou 24 heures d'enseignement par semaine, c'est dérisoire.

Marie Danièle Pierrelée

Je ne pense pas que ce ne soit qu'une question d'heures. Je ne dis pas non plus que ce ne serait pas mieux s'il y en avait plus ! Pour moi, ce n'est vraiment pas le premier problème. Peut-être ai-je tord.

Là, j'ai l'impression que nous rentrons encore dans une question de procédure alors que ce qui est important, c'est la relation avec les autres, de prendre en compte les différences et les difficultés de cet élève-là.

Lorsqu'on arrivera à ce que les élèves de la SES aient une vraie place dans le collège, soient reconnus par les autres, ... Par exemple, lorsque nous avons tourné ce film, nous avons proposé aux élèves de la SES de participer au casting, de venir avec les autres. 10 seulement sont venus, ils avaient tous la trouille. Sur les 10 qui sont venus, nous avons fait attention et nous en avons sélectionné quand même pas mal, proportionnellement plus que ceux du collège. Ceux qui sont venus, maintenant, sont "comme les autres". En plus, ils se sont débrouillés aussi bien, on ne peut pas les repérer à l'image, ceux-là ont donc acquis un autre statut. C'est une bricole, on ne peut pas faire un film toutes les semaines, il faut trouver d'autres "trucs". Je crois que cela passe essentiellement par la reconnaissance, il faut trouver des activités qui

les mettent en valeur, qui ne soient pas bidon. Il ne faut pas leur faire la charité de "les pauvres enfants, il faut les intégrer". Il faut qu'ils prennent une place, une vraie place et qu'ils soient reconnus pour cette place-là. A nous de trouver les places. Ce n'est pas une heure de plus dans une structure ghetto qui fera avancer le problème.

Mais c'est étonnant car j'entends deux choses. A priori, tout à l'heure vous disiez plutôt "ces enfants-là on va peut-être essayer de les sortir de là". Ce que j'ai entendu au début allait vers le positif globalement alors que là, d'emblée, j'entends comme si la SES était une structure ghetto ?

Parce que c'est vrai qu'elle l'est dans la tête des enfants, je vous assure, sur la cour, les pauvres, qu'est-ce qu'ils prennent ! Ils se planquent ! C'est comme cela aujourd'hui, ce n'est pas du tout un idéal pour moi ! Là par exemple, nous avons travaillé dès l'année dernière avec des chefs d'entreprise sur Saint Denis, pour les intégrer dans les circuits d'apprentissage car nous savons bien qu'autrement, il y en a beaucoup qui restent sur le carreau

Nous avons travaillé avec deux psychologues du travail, monté un dossier sur chaque même, avec des entretiens psychotechniques, des analyses graphologiques. Et nous avons valorisé tout le positif de ces mêmes, nous leur avons fait un beau dossier à présenter aux entreprises. Cela a bien marché. Nous avons proposé à quelques élèves du collège qui voulaient aller en apprentissage de venir également passer les entretiens. Quand ils ont vu à la réunion préparatoire qu'ils étaient trois du collège pour 18 de la SES, les trois du collège se sont barrés ! Ils ont eu peur. Peut-être que cela va changer car parmi ceux de la SES, beaucoup ont obtenu un apprentissage et cela marche bien.

Donc je pense que cette année, nous allons recommencer l'opération, et nous réinviterons ceux du collège. Peut-être que cette fois-ci, quelques-uns vont venir. Mais c'est vrai qu'il y a des images qui sont très fortes dans leur tête. Le ghetto, on ne le construit pas, il existe. Continent en sort-on ? C'est plutôt cela le problème. Le sauvetage individuel, c'est du bricolage. Cela ne résout pas la question de fond qui reste toujours posée.

Marie Danièle Pierrelée

Cela étant, dans la création de structures et l'ouverture des classes, on peut faire des distinctions entre les structures qui tentent de produire de l'intégration et celles qui - malgré elles bien souvent - produisent de la difficulté scolaire en créant par exemple des structures pour des élèves en difficulté. Dans le contexte de citoyenneté précisément, des formules visant, sur une tranche horaire de cinq heures par exemple, à proposer quatre heures ou un peu moins avec un groupe hétérogène, en tant qu'unité d'intégration de l'enfant, plus sur le complément des groupes de besoins, on fait cela comme on veut. Je me demande s'il n'y a pas, pour moi, une souplesse de plus et peut-être une chance de plus pour l'intégration.

Je ne sais pas ce qu'on fait des gosses en difficulté dans ces cas-là. Moi, je n'ai pas d'autres solutions que les fours crématoires, c'est ce que j'ai dit à l'Inspecteur d'Académie. Si les classes Techno ne sont pas pour les enfants en difficulté, où les met-on ? Ils n'existent pas ou quoi ?

Marie Danièle Pierrelée

Oui, parce que les profs sont comme ils sont et les classes sont comme elles sont. A l'Auto Ecole, nous n'avons aucun problème pour gérer à la fois des élèves qui savent à peine lire et d'autres qui vont rentrer en première l'année suivante. Aucun problème. Ils se respectent les uns les autres parce que la structure fait que c'est possible.

Mais aujourd'hui, dans la majorité des classes, ce n'est pas vrai. Si l'on met un gamin de SES dans une sixième banale, cela ne marchera pas, dans 9 cas sur 10. Ce n'est pas qu'il ne faudrait pas le faire. Je pense que c'est possible et je pense que c'est souhaitable mais aujourd'hui, la structure ne peut pas le porter, telle qu'elle est.

Quand tu parlais de classe des cycles technologiques je crois, ces cycles là ne sont pas voués à accueillir des enfants en difficulté ?

Marie Danièle Pierrelée

Oui, c'est ce qui est inscrit dans les circulaires. Mais excuse-moi, dans la réalité...

La réalité est aussi volontariste. On peut faire avancer les choses légèrement.